

**CENTRE DE GESTION
DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DE VAUCLUSE**

80 rue Marcel Demonque
AGROPARC
CS 60508
84908 AVIGNON CEDEX 9

Tél : 04 32 44 89 30

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 22 mars 2023

N° 23/016

L'an deux mille vingt-trois le vingt-deux mars à onze heures, le Conseil d'administration du Centre de gestion, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Maurice CHABERT.

OBJET : MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Etaient présents : Monsieur Gilles RIPERT, Madame Laurence CHABAUD – GEVA, Madame Dominique ANCEY, Monsieur Jean-Pierre LARGUIER, Madame Valérie MICHELIER, Monsieur Frédéric ROUET, Monsieur Max RASPAIL, Monsieur Hervé FLAUGERE, Monsieur Marc MOSSE, Madame Martine DURIEU, Monsieur François LUCAS, Madame Martine DURIEU, Monsieur André AIELLO, Madame Sonia HAQUET.

Etaient absents excusés : Monsieur Alain OUDARD et sa suppléante Madame Jocelyne RAVET, Madame Carine BLANC et sa suppléante Madame Annie MILLET, Madame Sylviane FERRARO et son suppléant Monsieur Serge SOLER, Monsieur Jean-Pierre JACQUIN et son suppléant Monsieur Michel PARTAGE, Monsieur ZILIO et son suppléant Monsieur Julien MERLE.

Etaient représentés : Madame Sophie MARQUEZ a donné procuration à Monsieur Max RASPAIL pour la représenter et voter en son nom, Monsieur Didier PERELLO a donné procuration à Maurice CHABERT pour le représenter et voter en son nom.

Monsieur Jean-François LOVISOLO, élu membre titulaire du Conseil d'Administration du CDG 84 lors des élections d'octobre 2020, a démissionné de ses fonctions de Maire de la commune de La Tour d'Aigues. N'étant plus membre du conseil municipal, il a perdu la qualité pour siéger au sein du Conseil d'Administration du CDG 84.

Conformément à l'article 17 du décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, il est remplacé par son suppléant.

En l'espèce, et selon l'ordre de l'élection, **Mme Geneviève JEAN, Maire de la commune de Cabrières d'Aigues** actuellement membre suppléante de Monsieur Jean-François LOVISOLO, devient donc membre titulaire et **Mme Béatrice PAUMIER**, conseillère municipale de la Bastidonne, membre suppléant du Conseil d'Administration du CDG 84.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre de Gestion du Vaucluse,

Vu le Code général de la Fonction Publique,

Oui l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré,

ACTENT ces modifications à l'unanimité.

REÇU EN PREFECTURE

le 22/03/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-084-288400039-20230322-023_016-DE

Pour extrait conforme,

